



LE COIN DU MIROIR

37 rue de LONGVIC
21000 DIJON

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018



Société Anonyme d'Expertise-Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre de Bourgogne — Franche-Comté
et de Commissariat aux comptes près la Cour d'Appel de Dijon

SOMMAIRE

RAPPORT DE PRESENTATION	2
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	10
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	22
DETAIL DES COMPTES	24
LIASSE FISCALE	34

RAPPORT DE PRESENTATION

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 30/09/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de LE COIN DU MIROIR relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu et se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	6 429 721,52 Euros
- Chiffre d'affaires	166 142,34 Euros
- Résultat net comptable	-67 348,27 Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à SAINT-APOLLINAIRE
Le 16/05/2019



Cécile RIVOIRE
Expert-comptable diplômée

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial					50 000	0,71
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	291 643		291 643	4,54	291 643	4,12
Constructions	7 537 320	2 806 548	4 730 772	73,58	5 083 907	71,84
Installations techniques, matériel & outillage industriels	87 259	40 621	46 639	0,73	27 118	0,38
Autres immobilisations corporelles	1 186 513	142 365	1 044 148	16,24	1 039 723	14,69
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 404		6 404	0,10	6 404	0,09
TOTAL (I)	9 109 139	2 989 533	6 119 606	95,18	6 498 794	91,83
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	31 076	19 083	11 993	0,19		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	9 268		9 268	0,14	52 038	0,74
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	28		28	0,00	2 701	0,04
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					17 727	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 200		31 200	0,49	32 259	0,46
. Autres	156 400		156 400	2,43	282 427	3,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	89 264		89 264	1,39	177 111	2,50
Charges constatées d'avance	11 963		11 963	0,19	13 877	0,20
TOTAL (II)	329 199	19 083	310 116	4,82	578 139	8,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 438 338	3 008 616	6 429 722	100,00	7 076 933	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 261 262)	261 262	4,06	248 491	3,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-67 348	-1,04	12 770	0,18
Subventions d'investissement	4 273 610	66,47	4 620 326	65,29
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 467 523	69,48	4 881 587	68,98
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	737 675	11,47	759 109	10,73
TOTAL (III)	737 675	11,47	759 109	10,73
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	144 924	2,25	189 316	2,68
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	390 000	6,07	390 000	5,51
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 809	1,99	133 274	1,88
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 966	0,47	26 073	0,37
. Organismes sociaux	42 743	0,66	22 387	0,32
. Etat, impôts sur les bénéfices	60 405	0,94		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 875	0,03	5 472	0,08
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 237	0,36	9 111	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 970	0,13
Autres dettes	92 200	1,43	651 634	9,21
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	311 363	4,84		
TOTAL (IV)	1 224 523	19,04	1 436 237	20,29
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	6 429 722	100,00	7 076 933	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	9 357		9 357	5,63	21 161	13,37	-11 804	-55,77	
Production vendue biens									
Production vendue services	156 785		156 785	94,37	137 088	86,63	19 697	14,37	
Chiffres d'Affaires Nets	166 142		166 142	100,00	158 249	100,00	7 893	4,99	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			356 089	214,33	888 642	561,55	-532 553	-59,92	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			24 574	14,79	25 337	16,01	-763	-3,00	
Autres produits			986	0,59	2 048	1,29	-1 062	-51,85	
Total des produits d'exploitation (I)			547 791	329,71	1 074 276	678,85	-526 485	-49,00	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 020	18,07	10 685	6,75	19 335	180,95	
Variation de stock (marchandises)			-7 437	-4,47	-1 806	-1,13	-5 631	-311,78	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 907	2,95	1 201	0,76	3 706	308,58	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			306 650	184,57	747 263	472,21	-440 613	-58,95	
Impôts, taxes et versements assimilés			68 645	41,32	51 633	32,63	17 012	32,95	
Salaires et traitements			372 613	224,27	305 197	192,86	67 416	22,09	
Charges sociales			141 916	85,42	96 310	60,86	45 606	47,35	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			394 140	237,23	383 724	242,48	10 416	2,71	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant					1 806	1,14	-1 806	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			8 568	5,16	5 072	3,21	3 496	68,93	
Total des charges d'exploitation (II)			1 320 022	794,51	1 601 086	N/S	-281 064	-17,54	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-772 231	-464,79	-526 811	-332,89	-245 420	-46,58	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			323	0,19	275	0,17	48	17,45	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			22 528	13,56	519	0,33	22 009	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			22 851	13,75	794	0,50	22 057	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			3 227	1,94	5 083	3,21	-1 856	-36,50	
Différences négatives de change			582	0,35	170	0,11	412	242,35	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3 810	2,29	5 254	3,32	-1 444	-27,47	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			19 042	11,46	-4 460	-2,81	23 502	526,95	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-753 189	-453,33	-531 270	-335,71	-221 919	-41,76	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			27 959	16,83	172 622	109,08	-144 663	-83,79	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			785 430	472,75	371 419	234,71	414 011	111,47	
Reprises sur provisions et transferts de charges			21 434	12,90	13 662	8,63	7 772	56,89	
Total des produits exceptionnels (VII)			834 823	502,48	557 703	352,42	277 120	49,69	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			136	0,08	1 342	0,85	-1 206	-89,86	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			71 434	43,00	12 320	7,79	59 114	479,82	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	71 570	43,08	13 662	8,63	57 908	423,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	763 253	459,40	544 041	343,79	219 212	40,29
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	77 412	46,59			77 412	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 405 465	845,94	1 632 772	N/S	-227 307	-13,91
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 472 814	886,48	1 620 002	N/S	-147 188	-9,08
RÉSULTAT NET	-67 348 <i>Perte</i>	-40,53	12 770 <i>Bénéfice</i>	8,07	-80 118	-627,38
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 6 429 721,52 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -67 348,27 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux prescriptions du Code du commerce et aux règlements n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 2014-03 du 5 juin 2014 qui a, depuis son homologation le 08 septembre 2014, été modifié par les règlements n° 2014-05, n° 2015-05, n° 2015-06, n° 2015-12, n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Terrains	Non amortis	
Constructions	de 15 à 40 ans	Linéaire
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	05 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans	Linéaire
Oeuvres d'art	Non amorties	

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers, un produit de 17 707 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à la date de décision de leur attribution.

Dans le cas d'une subvention affectée à des biens renouvelables, elle ne fait pas l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Dans le cas d'une subvention affectée à des biens non renouvelables, elle fait l'objet d'une reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'elle finance.

ART ET SOCIETE

L'exercice est marqué par la modification du mode de comptabilisation des produits et charges liés à l'activité Art et Société.

Jusqu'à la clôture 31/12/2017, les subventions reçues étaient comptabilisées en produits et les charges restant à engager sur les projets faisaient l'objet de provisions pour factures non parvenues.

A compter du 31/12/2018, les subventions font l'objet d'un produit constaté d'avance à hauteur des charges restant à engager. Il n'y a plus de charges provisionnées.

L'impact sur la présentation des comptes est le suivant :

	Bilan 31/12/2017	Bilan 31/12/2018 retraité selon le mode de comptabilisation 2017	Bilan 31/12/2018
Produits d'exploitation	1 074 276	867 154	555 791
Charges d'exploitation	1 601 086	1 631 385	1 320 022
Résultat d'exploitation	-526 810	-764 231	-764 231

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	50 000		
Terrains	291 643		
Constructions sur sol propre	7 537 320		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	58 988		28 272
Autres installations, agencements, aménagements	367 232		42 475
Matériel de transport	34 180		9 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	21 389		6 639
Emballages récupérables et divers	759 109		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	9 069 861		86 386
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 404		
TOTAL	6 404		
TOTAL GENERAL	9 126 265		86 386

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		50 000		
Terrains			291 643	291 643
Constructions sur sol propre			7 537 320	7 537 320
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			87 259	87 259
Autres installations, agencements, aménagements		18 245	391 462	391 462
Matériel de transport		8 070	35 110	35 110
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 763	22 266	22 266
Emballages récupérables et divers		21 434	737 675	737 675
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		53 512	9 102 735	9 102 735
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 404	6 404
TOTAL			6 404	6 404
TOTAL GENERAL		103 512	9 109 139	9 109 139

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 453 413	353 135		2 806 548
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	31 870	8 751		40 621
Installations générales, agencements divers	106 059	25 423	18 245	113 237
Matériel de transport	16 269	4 707	8 070	12 906
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 859	2 125	5 763	16 221
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 627 471	394 140	32 078	2 989 533
TOTAL GENERAL	2 627 471	394 140	32 078	2 989 533

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	353 135				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 751				
Installations générales, agencements divers	25 423				
Matériel de transport	4 707				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 125				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	394 140				
TOTAL GENERAL	394 140				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
	759 109		21 434	737 675
TOTAL Provisions	759 109		21 434	737 675
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	23 639		4 556	19 083
TOTAL Dépréciations	23 639		4 556	19 083
TOTAL GENERAL	782 748		25 990	756 758
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
			4 556 21 434	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				6 404
Autres immobilisations financières	6 404			
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	9 268	9 268		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	31 200	31 200		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	28 000	28 000		
- Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	128 429	128 429		
Charges constatées d'avance	11 963	11 963		
TOTAL GENERAL	215 263	208 859		6 404
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	144 924	22 423	93 836	28 665
Emprunts et dettes financières divers	390 000	390 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 809	127 809		
Personnel et comptes rattachés	29 966	29 966		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 743	42 743		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	62 645	62 645		
- T.V.A	1 875	1 875		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	23 237	23 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	92 200	92 200		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	311 363	311 363		
TOTAL GENERAL	1 224 523	1 102 022	93 836	28 665
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 392			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 060
Dettes fiscales et sociales	64 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	92 200
TOTAL	192 330

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 963	311 363
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 963	311 363

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	9 357
Prestations de services	156 785
TOTAL	166 142

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-745 189	-116 625
Résultat exceptionnel (et participation)	763 253	194 542
Résultat comptable	-61 588	77 412

Subventions d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2017
Subventions issues de financements publics :	590 440	504 890
Subventions issues de financements privés :	- 234 351*	383 752
Total	<u>356 089</u>	<u>888 641</u>

*Le montant est négatif suite à la modification du mode de comptabilisation des subventions Art et société – cf. note règles et méthodes comptables.

Engagement financiers

Dette garantie par des sûretés réelles :

- Bénéficiaire : Caisse de Crédit Mutuel
- Nature : privilège de prêteur de deniers
- Engagement au 31/12/2018 : 144 924 euros

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	4 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	12	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	9 357	21 161	-11 804	-55,77
- Cout direct d'achat	18 666	10 685	7 981	74,69
+/- Variation du stock de marchandises	-7 437	-1 806	-5 631	-311,78
Marge commerciale (I)	-1 871	12 281	-14 152	-115,22
<i>Taux de marge commerciale</i>	<i>-20,00 %</i>	<i>58,04 %</i>		
+ Production vendue	156 785	137 088	19 697	14,37
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	156 785	137 088	19 697	14,37
- Matières premières et approvisionnements consommés	4 907	1 201	3 706	308,58
- Sous traitance directe	-212 492	352 932	-565 424	-160,20
Marge brute sur production (II)	364 370	-217 045	581 415	267,88
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>232,40 %</i>	<i>-158,32 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	362 499	-204 763	567 262	277,03
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>218,19 %</i>	<i>-129,39 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	519 142	394 331	124 811	31,65
Valeur ajoutée produite	-156 643	-599 095	442 452	73,85
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>-94,28 %</i>	<i>-378,58 %</i>		
+ Subventions d'exploitation	356 089	888 642	-532 553	-59,92
- Impôts, taxes et versements assimilés	68 645	51 633	17 012	32,95
- Salaires et traitements	363 949	280 115	83 834	29,93
- Charges sociales	141 916	96 310	45 606	47,35
Excédent brut d'exploitation	-375 065	-138 512	-236 553	-170,77
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-225,75 %</i>	<i>-87,53 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions	4 556		4 556	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	394 140	383 724	10 416	2,71
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant		1 806	-1 806	-100,00
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	986	2 048	-1 062	-51,85
- Autres charges de gestion courante	8 568	5 072	3 496	68,93
+ Transfert de charges d'exploitation		255	-255	-100,00
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-772 231	-526 811	-245 420	-46,58
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-464,80 %</i>	<i>-332,90 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	323	275	48	17,45
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change	22 528	519	22 009	N/S
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 227	5 083	-1 856	-36,50
- Différences négatives de change	582	170	412	242,35
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-753 189	-531 270	-221 919	-41,76
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>-453,34 %</i>	<i>-335,72 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 959	172 622	-144 663	-83,79
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	785 430	371 419	414 011	111,47
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels	21 434	13 662	7 772	56,89
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136	1 342	-1 206	-89,86
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 434	12 320	59 114	479,82
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	763 253	544 041	219 212	40,29
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	77 412		77 412	N/S
Résultat Net Comptable	-67 348	12 770	-80 118	-627,38
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>-40,54 %</i>	<i>8,07 %</i>		

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DES COMPTES

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Fonds commercial					50 000	0,71
2060000000 DROIT AU BAIL QUENTIN					50 000	0,71
Terrains	291 643		291 643	4,54	291 643	4,12
2110000000 TERRAIN GRANCEY LE CHATEAU	156 043		156 043	2,43	156 043	2,20
2111000000 TERRAIN 37 RUE DE LONGVIC	97 000		97 000	1,51	97 000	1,37
2111500000 TERRAIN CUSSEY LES FORGES	13 000		13 000	0,20	13 000	0,18
2111600000 TERRAIN MARCILLY	5 600		5 600	0,09	5 600	0,08
2111700000 TERRAIN RUE DE LA PREFECTURE	20 000		20 000	0,31	20 000	0,28
Constructions	7 537 320	2 806 548	4 730 772	73,98	5 083 907	71,84
2131000000 CONSTRUCTION B TIMENTS	47 259		47 259	0,74	47 259	0,67
2131010000 ACHAT USINE	880 644		880 644	13,70	880 644	12,44
2131100000 CONSTR. 37 RUE DE LONGVIC	6 397 124		6 397 124	99,49	6 397 124	90,39
2131110000 MARCILLY/TILLE ENTREPOT	33 600		33 600	0,52	33 600	0,47
2133120000 LOCAL RUE DE LA PREFECTURE	178 692		178 692	2,78	178 692	2,52
2813100000 AMORTISSEMENT CONSTRUCTION		388 937	-388 937	-6,04	-366 921	-5,17
2813110000 AMORTISSEMENT 37 RUE LONGVIC		2 396 377	-2 396 377	-37,26	-2 076 433	-29,33
2813120000 AMORT. CONSTRUCTION MARCILLY		5 028	-5 028	-0,07	-2 788	-0,03
2813310000 AMORTS CONSTRUCTION PREFECTURE		16 206	-16 206	-0,24	-7 272	-0,09
Installations techniques, matériel & outillage industriels	87 259	40 621	46 639	0,73	27 118	0,38
2150000000 MAT RIEL ET OUTILLAGE EXPO	8 814		8 814	0,14	8 814	0,12
2150100000 MAT. SALLE DE SPECTACLE QUENTIN	50 174		50 174	0,78	50 174	0,71
2150200000 MATERIEL SALLE PROJECTION	28 272		28 272	0,44		
2815010000 DOT. MAT. SALLE DE SPECTACLE		28 752	-28 752	-0,44	-23 557	-0,32
2815020000 AMORTS SALLE DE PROJECTION		3 422	-3 422	-0,04		
2815410000 DOTATION AMORT. MAT RIEL OUTIL.		8 447	-8 447	-0,12	-8 313	-0,11
Autres immobilisations corporelles	1 186 513	142 365	1 044 148	16,24	1 039 723	14,69
2181000000 INSTALLATION/AGENCEMENT	86 286		86 286	1,34	43 811	0,62
2181010000 TRAVAUX USINE	2 459		2 459	0,04	20 704	0,29
2181100000 AGENC. 16 RUE QUENTIN	297 244		297 244	4,62	297 244	4,20
2181200000 AGENC. DIVERS MARCILLY/TILLE	5 473		5 473	0,09	5 473	0,08
2182000000 MAT RIEL DE TRANSPORT	35 110		35 110	0,55	34 180	0,48
2183000000 MAT RIEL INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE	22 266		22 266	0,35	17 457	0,25
2183010000 MAT RIEL INFORMATIQUE/TVA					2 972	0,04
2183050000 MAT. INFORM. DOHA					961	0,01
2185000000 OEUVRES ACQUISES EN 1990	40 878		40 878	0,64	40 878	0,58
2185010000 OEUVRES ACQUISES EN 1991	35 460		35 460	0,55	35 460	0,50
2185020000 OEUVRES ACQUISES EN 1992	48 789		48 789	0,76	48 789	0,69
2185030000 OEUVRES ACQUISES EN 1993	32 014		32 014	0,50	32 014	0,45
2185040000 OEUVRES ACQUISES EN 1994	29 735		29 735	0,46	29 735	0,42
2185050000 OEUVRES ACQUISES EN 1995	24 002		24 002	0,37	24 002	0,34
2185060000 OEUVRES ACQUISES EN 1996	14 600		14 600	0,23	14 600	0,21
2185070000 OEUVRES ACQUISES EN 1997	4 563		4 563	0,07	4 563	0,06
2185080000 OEUVRES ACQUISES EN 1998	11 778		11 778	0,18	11 778	0,17
2185090000 OEUVRES ACQUISES EN 1999	26 250		26 250	0,41	36 968	0,52
2185100000 OEUVRES ACQUISES EN 2000	16 193		16 193	0,25	26 909	0,38
2185140000 OEUVRES ACQUISES EN 2004	24 878		24 878	0,39	24 878	0,35
2185150000 OEUVRES ACQUISES EN 2005	104 970		104 970	1,63	104 970	1,48
2185160000 OEUVRES ACQUISES EN 2006	31 194		31 194	0,49	31 194	0,44
2185170000 OEUVRES ACQUISES EN 2007	28 914		28 914	0,45	28 914	0,41
2185180000 OEUVRES ACQUISES EN 2008	24 851		24 851	0,39	24 851	0,35
2185220000 OEUVRES ACQUISES EN 2012	4 740		4 740	0,07	4 740	0,07
2185230000 OEUVRES ACQUISES 2016	29 886		29 886	0,46	29 886	0,42
2185500000 OEUVRES ACQUISES ANT RIEUR	203 979		203 979	3,17	203 979	2,88
2818100000 DOTATION AUX AMORT.AGENCEMENT		27 354	-27 354	-0,42	-17 882	-0,24
2818110000 DOT. INST. AGENC!, QUENTIN		83 142	-83 142	-1,28	-67 985	-0,95
2818120000 AMORTISSEMENT TRAVAUX USINE		2 740	-2 740	-0,03	-20 193	-0,28
2818200000 AMORTISSEMENT MAT RIEL TRANSPORT		12 906	-12 906	-0,19	-16 269	-0,22
2818300000 AMORTISSEMENT MAT.BUREAU&INFORMATIQ		16 221	-16 221	-0,24	-15 927	-0,22

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
28183100000 AMORTISSEMENT MAT. AVEC TVA					-3 932	-0,05
Autres immobilisations financières	6 404		6 404	0,10	6 404	0,09
27500100000 DEP TS ET CAUTIONNEMENT C. COOP	6 404		6 404	0,10	6 404	0,09
TOTAL (I)	9 109 139	2 989 533	6 119 606	95,18	6 498 794	91,83
Actif circulant						
Marchandises	31 076	19 083	11 993	0,19		
37100000000 STOCK MARCHANDISES	31 076		31 076	0,48	23 639	0,33
39710000000 PROVISIONS POUR D PR CIATION STOCK		19 083	-19 083	-0,29	-23 639	-0,32
Clients et comptes rattachés	9 268		9 268	0,14	52 038	0,74
41100000000 CLIENTS	9 268		9 268	0,14	52 038	0,74
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	28		28	0,00	2 701	0,04
40100000000 FOURNISSEURS	28		28	0,00	2 701	0,04
. Etat, impôts sur les bénéficiaires					17 727	0,25
44400000000 I.S.					17 727	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 200		31 200	0,49	32 259	0,46
44561900000 TVA D DUCT. IMMO.					1 205	0,02
44566100000 TVA D DUCTIBLE	5 217		5 217	0,08	1 447	0,02
44566200000 TVA REGULT S ACHATS	10 376		10 376	0,16	5 943	0,08
44567000000 CR DIT TVA REPORTER	609		609	0,01	545	0,01
44586000000 TVA FACTURES NON PARVENUES	5 998		5 998	0,09	4 619	0,07
44588000000 CR DIT TVA REMBOURSEMENT DEMAND	9 000		9 000	0,14	18 500	0,26
. Autres	156 400		156 400	2,43	282 427	3,99
40980000000 FRS AVOIRS A RECEVOIR					12 861	0,18
44172000000 SUBVENTION VILLE DIJON	8 000		8 000	0,12	3 000	0,04
44173000000 SUBVENTION CONSEIL R GIONAL	20 000		20 000	0,31	30 000	0,42
46705200000 FDEF/DON18/91052/FERMEHAMEAU/MED.	12 000		12 000	0,19		
46706700000 FDEF/DON17/79067/CORNARO TOUCY	10 000		10 000	0,16	10 000	0,14
46708200000 FDEF/DON17/75082/FRAIS G N RAUX					30 000	0,42
46710400000 FDF/DON18/87104/2C2PCUISEAU ETUDE	500		500	0,01		
46710900000 FDEF/DON2015/55109/A.SCARANELLO/LEU	5 000		5 000	0,08	5 000	0,07
46711000000 FDF/DON18/87108/GRANCEY/ETUDE	500		500	0,01		
46714400000 FDEF/DON18/91144/P.HUYGUE/ETUDE	10 000		10 000	0,16		
46728300000 FDEF/DON16/71283/RICCIOTTI	1 500		1 500	0,02	1 500	0,02
46736700000 FDEF/DON15/61367/S VON HELLERMAN	31 000		31 000	0,48	31 000	0,44
46742500000 FDEF/DON1781425/FERME HALEAU/MEDIA					13 000	0,18
46745800000 FDEF/DON2016/62458/A. MESSENGER/ETUD					4 000	0,06
46747700000 FDEF/DON17/74777/A.BREGEAUT/R ALIS.					5 500	0,08
46753100000 FDF/DON15/58531/R. HARRISON					9 000	0,13
46757800000 FDEF/DON12/34578/G.PERRAUDIN/ETUDE	25 000		25 000	0,39	25 000	0,35
46762600000 FDEF/DON12/34626/R.ETHRIDGE/ETUDE					25 000	0,35
46762700000 FDEF/DON16/70627/ESPINASSEAU/R AL	2 900		2 900	0,05	2 900	0,04
46771600000 FDF/DON14/49716/A.ESPINASSEAU/R AL.	2 000		2 000	0,03	2 000	0,03
46774400000 FDEF/DON14/45744/R.RICCIOTTI/ETUDE					2 000	0,03
46774500000 FDF/DON17/76745/VALDESCHOUES					4 000	0,06
46782700000 FDF/DON17/76827/VALDESCHOUES/R AL					4 666	0,07
46785500000 FDEF/DON15/60855/R.BARRY/R A	2 000		2 000	0,03	2 000	0,03
46787000000 FDEF/DON17/81870/NREGEAUT/MEDIA					10 000	0,14
46787500000 FDEF/DON17/81875/BERGER PAV OISEAU	1 000		1 000	0,02	5 000	0,07
46792300000 FDF/DON18/86923/FRAIS GENERAUX	25 000		25 000	0,39		
46796000000 FDEF/DON11/21960/ABARANI/R A					15 000	0,21
46799800000 FDEF/DON16/70998/PAV.DES OISEAUX					30 000	0,42
Disponibilités	89 264		89 264	1,39	177 111	2,50
51110000000 CB A ENCAISSER	163		163	0,00	62	0,00
51200000000 SG CDM	24 272		24 272	0,38	34 799	0,49
51200100000 SG CDM LIVRET	1 114		1 114	0,02	37 013	0,52
51210000000 CREDIT COOPERATIF CDM	7		7	0,00	26	0,00
51220000000 SG ART&STE	33 566		33 566	0,52	98 270	1,39

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
51230000000 CR DIT MUTUEL CDM	2 366		2 366	0,04	2 544	0,04
51240100000 SG ART&STE LIVRETA	6 692		6 692	0,10	687	0,01
51240200000 SG ART&STE LIVRET2	581		581	0,01	420	0,01
51260000000 SG USD	19 269		19 269	0,30	1 889	0,03
51270000000 SG IACD COR E					40	0,00
51700000000 COMPTE PAYPAL	219		219	0,00		
53000000000 CDM CAISSE	820		820	0,01	76	0,00
53000100000 CAISSE DOLLARS	12		12	0,00	12	0,00
53000200000 CAISSE LIVRE STERLING	152		152	0,00	152	0,00
53000900000 CAISSE VISITES					826	0,01
53010000000 CAISSE BOUTIQUE					264	0,00
Charges constatées d'avance	11 963		11 963	0,19	13 877	0,20
48600000000 CHARGES CONSTAT S D'AVANCE	11 963		11 963	0,19	13 877	0,20
TOTAL (II)	329 199	19 083	310 116	4,82	578 139	8,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 438 338	3 008 616	6 429 722	100,00	7 076 933	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 261 262)	261 262	4,06	248 491	3,51
10130000000 FONDS SOCIAL	261 244	4,06	248 474	3,51
10130200000 FUSION NOUVELLES SC NES SVMN	18	0,00	18	0,00
Résultat de l'exercice	-67 348	-1,04	12 770	0,18
Subventions d'investissement	4 273 610	66,47	4 620 326	65,29
13101000000 SUBV. INVEST. DRAC SALLE SPECT.	48 402	0,75	48 402	0,68
13110000000 SUBVENT INVEST. DRAC BOURGOGNE	826 600	12,86	826 600	11,68
13111000000 SUBV. INVEST. DRAC RUE QUENTIN	150 000	2,33	150 000	2,12
13112000000 SUB. INVEST. CONS. G N 16 RUE QUENT	150 000	2,33	150 000	2,12
13120000000 SUBVENT INVEST.FEDER	237 000	3,69	237 000	3,35
13130000000 SUBVENT INVEST. VILLE DIJON	987 500	15,36	987 500	13,95
13140000000 SUBVENT INVEST. CONSEIL G N RAL	843 250	13,11	843 250	11,92
13150000000 FOND DE BOURG.DON AM NAGT USINE	222 000	3,45	222 000	3,14
13160000000 SUBVENT INVEST. C.R GIONAL	720 500	11,21	720 500	10,18
13170000000 SUBVENT INVEST. FNADT	740 000	11,51	740 000	10,46
13180000000 SUBVENT INVEST. GRAND DIJON	887 500	13,80	887 500	12,54
13190000000 SUBVENT FONDAT DE BOURGOGNE	200 000	3,11	200 000	2,83
13191000000 SUBV. FDF	240 000	3,73	240 000	3,39
13192000000 SUBV. VILLE DE DIJON	89 000	1,38	89 000	1,26
13193000000 REPRISE PROV/CAP FDS BG	367 189	5,71	367 189	5,19
13194000000 SUBV. FDF RUE QUENTIN	37 500	0,58	37 500	0,53
13195000000 SUBVENTION FDF SALLE SPECTACLE			12 500	0,18
13196000000 SUBVENTION REGION AIDE EMPLOI ASSOCIATIF	3 613	0,06		
13199000000 DONS FDB OEUVRES	38 000	0,59	38 000	0,54
13910100000 SUBV. DRAC SALLE SPECTACLE	-25 552	-0,39	-20 712	-0,28
13911000000 SUBV. DRAC	-310 337	-4,82	-269 007	-3,79
13911100000 SUB. DRAC RUE QUENTIN	-43 253	-0,66	-35 608	-0,49
13911200000 SUB. DRAC SALLE SPECTACLE	-43 253	-0,66	-35 608	-0,49
13912000000 SUBV. FEDER	-88 979	-1,37	-77 129	-1,08
13913000000 SUBV. VILLE DE DIJON	-371 977	-5,78	-322 602	-4,55
13914000000 SUBV. CONSEIL G N RAL	-316 601	-4,91	-274 438	-3,87
13915000000 SUBV. FONDS BOURGOGNE	-83 347	-1,29	-72 247	-1,01
13916000000 SUBV. CONSEIL R GIONAL	-270 503	-4,20	-234 478	-3,30
13917000000 SUBV. FNADT	-277 824	-4,31	-240 824	-3,39
13918000000 SUBV. COMADI	-333 201	-5,17	-288 826	-4,07
13919000000 SUBV. FONDAT. DE BOURGOGNE	-76 932	-1,19	-66 932	-0,94
13919100000 SUBV. FDF	-90 105	-1,39	-78 105	-1,09
13919200000 SUBV. VILLE DIJON	-33 414	-0,51	-28 964	-0,40
13919300000 SUBVT FDS BG	-137 856	-2,13	-119 497	-1,68
13919400000 SUBV. FDF TRAVAUX RUE QUENTIN	-10 819	-0,16	-8 907	-0,12
13919500000 SUBVENTION FDF SALLE DE SPECTACLE			-2 729	-0,03
13996000000 SUBVENTION INVEST EMPLOI ASSOCIATIF	-490	-0,00		
TOTAL (I)	4 467 523	69,48	4 881 587	68,98
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges	737 675	11,47	759 109	10,73
15880000000 PROV. POUR DON L'ETAT	737 675	11,47	759 109	10,73
TOTAL (III)	737 675	11,47	759 109	10,73
Emprunts et dettes				
. Emprunts	144 924	2,25	189 316	2,68
16411000000 EMPRUNT SG			22 369	0,32
16412000000 CM PRET 20858103	144 924	2,25	166 947	2,36
Emprunts et dettes financières diverses				

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
. Divers	390 000	6,07	390 000	5,51
16800000000 EMPRUNT CONSORTIUM	390 000	6,07	390 000	5,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 809	1,99	133 274	1,88
40100000000 FOURNISSEURS	91 749	1,43	104 360	1,47
40810000000 FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	36 060	0,56	28 913	0,41
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 966	0,47	26 073	0,37
42100000000 PERSONNEL R MUN RATION DUE	720	0,01		
42820000000 DETTES PROVISIONN ES POUR CP	29 246	0,45	26 073	0,37
. Organismes sociaux	42 743	0,66	22 387	0,32
43100000000 URSSAF	17 265	0,27	8 795	0,12
43710000000 UGRR RETRAITE	7 359	0,11	2 033	0,03
43780000000 AXA RETRAITE	3 996	0,06		
43780100000 AXA PREVOYANCE	2 274	0,04		
43780200000 CM ASSURANCE COLLECTIVE	256	0,00	282	0,00
43780500000 AUDIENS CAISSE RETRAITE INTERMITTEN	7	0,00	7	0,00
43820000000 CHARGES SOCIALES SUR CONG S PAYER	11 587	0,18	11 271	0,16
. Etat, impôts sur les bénéfices	60 405	0,94		
44400000000 I.S.	60 405	0,94		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 875	0,03	5 472	0,08
44570000000 TVA COLLECT E 20 %	1 004	0,02	2 936	0,04
44571000000 TVA COLLECT E 5.5%			360	0,01
44571100000 T.V.A. COLLECT E 10 %	90	0,00	233	0,00
44575000000 TVA REGULT S VENTES	781	0,01		
44587000000 TVA FACTURES FAE			1 943	0,03
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 237	0,36	9 111	0,13
44860000000 ETAT - CHARGES PAYER	23 237	0,36	9 111	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 970	0,13
40400000000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION			8 970	0,13
Autres dettes	92 200	1,43	651 634	9,21
41100000000 CLIENTS			989	0,01
46860000000 ATTSOC/76528/M.GRASSET/M DIATION			8 000	0,11
46860900000 ATT.ODP/85572/ECOLE P. BUDIN PARIS	9 000	0,14		
46861000000 PROD.ART&ST TTC FNP			565 145	7,99
46861200000 ATT.ODP/85585/W. MEURIS/MEDIATION	10 000	0,16		
46861220000 FDF/DON18/87099/CUISEAU/MEDIA	8 000	0,12		
46861500000 ANTIPODE	50 000	0,78	50 000	0,71
46862200000 ATTODP91142/U.PARIS VIII/MEDIATION	8 000	0,12		
46862700000 ATT.ODP 50238/C. CLOSKY			7 000	0,10
46864300000 ATT.ODP/56510/UNIVERS.PARIS1/M DIAT			1 000	0,01
46865000000 ATT. DEM.76916/ATELIER CONSTRUIRE	2 000	0,03	2 000	0,03
46865100000 ATT.ADEM.91137/E.BALLET / MEDIATION	5 000	0,08		
46865700000 ATT.DEM/80913/PARC NATUREL REGION			14 000	0,20
46865800000 ATT.DEM/80915/E BALLETT/PARC PILAT			1 800	0,03
46867800000 ATT.DEM/46250/P BOUCHAIN/ETUDE			500	0,01
46869200000 ATT. DEM/52229/V.BUSSMANN/ETUDE			1 000	0,01
46869700000 ATT. DEM/62146/E. BALLETT/M DIATION	200	0,00	200	0,00
Produits constatés d'avance	311 363	4,84		
48700000000 PRODUITS CONSTAT S D'AVANCE	311 363	4,84		
TOTAL(IV)	1 224 523	19,04	1 436 237	20,29
TOTAL PASSIF (I à V)	6 429 722	100,00	7 076 933	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	9 357		9 357	5,63	21 161	13,37	-11 804	-55,77	
707101000000 VENTES DITIONS/OEUVRE	1 230		1 230	0,74	2 897	1,83	-1 667	-57,53	
707110000000 VENTES DITIONS/OEUVRE	5 861		5 861	3,53	7 531	4,76	-1 670	-22,17	
707111000000 VENTES DITIONS/OEUVRE	2 147		2 147	1,29	3 619	2,29	-1 472	-40,66	
707203000000 VENTES MAT. D'OCCASION					998	0,63	-998	-100,00	
707300000000 VENTES BOISSONS 20 %	90		90	0,05	5 293	3,34	-5 203	-98,29	
707310000000 VENTES BOISSONS 10 %	29		29	0,02	406	0,26	-377	-92,85	
709700000000 RABAIS, REMISES/VENTES					417	0,26	-417	-100,00	
Production vendue services	156 785		156 785	94,37	137 088	86,63	19 697	14,37	
706010000000 PRODUITS BILLETTERIE 10	9 257		9 257	5,57	12 148	7,68	-2 891	-23,79	
706011000000 FORFAIT VISITE 20 %	642		642	0,39	1 003	0,63	-361	-35,98	
706118000000 PRESTATIONS DIVERSES 1					568	0,36	-568	-100,00	
706119000000 PRESTATIONS DIVERSES 2	9 735		9 735	5,86	25 324	16,00	-15 589	-61,55	
706120000000 PRESTATION EXPORT TTC	26 906		26 906	16,19			26 906	N/S	
706200000000 PRESTATION GRAPHISME 1					4 000	2,53	-4 000	-100,00	
706205000000 PRESTATION GRAPHISME 2	2 727		2 727	1,64			2 727	N/S	
706219000000 PRESTATION GRAPHISME 3					5 500	3,48	-5 500	-100,00	
708300000000 LOCATIONS DIVERSES HT	33 930		33 930	20,42	53 355	33,72	-19 425	-36,40	
708302000000 LOCATIONS DIVERSES HOR	342		342	0,21	600	0,38	-258	-42,99	
708310000000 LOCATION SALLES HT	19 185		19 185	11,55			19 185	N/S	
708500000000 REFACTURATION FRAIS DI	5 913		5 913	3,56	5 180	3,27	733	14,15	
708501000000 REFACTURATION FRAIS TT	43 149		43 149	25,97	22 910	14,48	20 239	88,34	
708800000000 CO PRODUCTION TTC	5 000		5 000	3,01	1 500	0,95	3 500	233,33	
708801000000 CO-PRODUCTION H.T.					5 000	3,16	-5 000	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets	166 142		166 142	100,00	158 249	100,00	7 893	4,99	
Subventions d'exploitation			356 089	214,33	888 642	561,55	-532 553	-59,92	
741000000000 SUBVENTION DRAC			305 000	183,58	275 000	173,78	30 000	10,91	
741410000000 SUBVENTIONS SERVICES CIVIQUES			4 960	2,99	3 890	2,46	1 070	27,51	
742000000000 SUBVENTION VILLE DIJON			160 480	96,59	103 000	65,09	57 480	55,81	
744000000000 SUBVENTION CONSEIL R GIONAL			100 000	60,19	100 000	63,19		0,00	
745000000000 FONDATION DE FRANCE			-25 000	-15,04	286 591	181,10	-311 591	-108,71	
745001000000 FONDATION DE FRANCE/M DIATION			30 000	18,06	27 161	17,16	2 839	10,45	
745002000000 SUBVENTIONS FDF EXCEPTIONNELLES			65 000	39,12	70 000	44,23	-5 000	-7,13	
745003000000 SUBVENTION FDF EXPO - FRIENDS			7 012	4,22			7 012	N/S	
745004000000 SUBVENTION FDF - PCA			-311 363	-187,40			-311 363	N/S	
747000000000 SUBVENTION CONSEIL G N RAL			20 000	12,04	23 000	14,53	-3 000	-13,03	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			24 574	14,79	25 337	16,01	-763	-3,00	
781730000000 REPRISE DEP STOCK			4 556	2,74			4 556	N/S	
791000000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION					255	0,16	-255	-100,00	
791110000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION			11 354	6,83			11 354	N/S	
791400000000 TRANSFERT SOCIAL			8 664	5,21	25 082	15,85	-16 418	-65,45	
Autres produits			986	0,59	2 048	1,29	-1 062	-51,85	
751600000000 DROITS D'AUTEUR			500	0,30	795	0,50	-295	-37,10	
751610000000 DROITS AUTEURS UE					130	0,08	-130	-100,00	
756100000000 COTISATIONS CDM			320	0,19	320	0,20		0,00	
758000000000 PROD. DIVERS GESTION COURANTE			166	0,10	550	0,35	-384	-69,81	
758100000000 PRODUIT S EX ANTERIEUR					253	0,16	-253	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			547 791	329,71	1 074 276	678,85	-526 485	-49,00	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 020	18,07	10 685	6,75	19 335	180,95	
607100000000 ACHAT MARCHANDISES BOUTIQUE TTC			252	0,15	2 411	1,52	-2 159	-89,54	
607110000000 ACHATS MARCHANDISES BOUTIQUE HT			1 606	0,97	3 868	2,44	-2 262	-58,47	
607120000000 ACHAT MARCHANDISES			432	0,26	4 406	2,78	-3 974	-90,19	
607200000000 LIVRES			27 731	16,69			27 731	N/S	
Variation de stock (marchandises)			-7 437	-4,47	-1 806	-1,13	-5 631	-311,78	
603700000000 VARIATION STOCK			-7 437	-4,47	-1 806	-1,13	-5 631	-311,78	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 907	2,95	1 201	0,76	3 706	308,58
6022500000 FOURNITURES DE BUREAU	3 826	2,30	1 201	0,76	2 625	218,57
6026000000 EMBALLAGES	1 081	0,65			1 081	NS
Autres achats et charges externes	306 650	184,57	747 263	472,21	-440 613	-58,95
6041000000 ACHATS PRESTATIONS EXT RIEURES HT	82 121	49,43	27 642	17,47	54 479	197,09
604101000000 ACHATS PRESTAT EXT. TRANGER OU TTC	38 956	23,45	11 477	7,25	27 479	239,43
604200000000 COPRODUCTION CATALOGUES	403	0,24	7 358	4,65	-6 955	-94,51
604300000000 COPRODUCTION EXPOS&SPECTACLES	3 000	1,81	35 939	22,71	-32 939	-91,64
604800000000 PHOTO EXPOSITIONS	8 440	5,08	10 939	6,91	-2 499	-22,83
604801000000 PHOTOS EXPOS TTC	1 200	0,72	16 234	10,26	-15 034	-92,60
605100000000 MAT RIEL EXPO	19 836	11,94	14 539	9,19	5 297	36,43
605102000000 MAT RIEL EXPO TTC	3 482	2,10	5 405	3,42	-1 923	-35,57
605103000000 FRAIS PEDAGOGIQUE HT	510	0,31	4	0,00	506	NS
605104000000 FRAIOS PEDAGOGIQUE TTC	405	0,24			405	NS
605200000000 PRODUCTION ART&ST HT	-460 567	-277,20	185 226	117,05	-645 793	-348,64
605201000000 PRODUCTION ART&ST TTC	89 723	54,00	37 346	23,60	52 377	140,25
605204000000 FRAIS BEDAC RENNES H.T.			93	0,06	-93	-100,00
605205000000 FRAIS BEDAC RENNES TTC			730	0,46	-730	-100,00
606200000000 EDF/GDF/EAU/RUE LONGVIC	25 652	15,44	28 862	18,24	-3 210	-11,11
606201000000 EDF/EAU COLSON	2 439	1,47	1 958	1,24	481	24,57
606202000000 EDF/EAU MARCILLY SUR TILLE	68	0,04	277	0,18	-209	-75,44
606300000000 PETIT MAT RIEL&OUTILLAGE	3 214	1,93	2 163	1,37	1 051	48,59
613200000000 LOYER EXPOS QUENTIN			1 020	0,64	-1 020	-100,00
613201000000 CHARGES IMMOB. QUENTIN	983	0,59	1 962	1,24	-979	-49,89
613202000000 LOYER BOUTIQUE QUENTIN	8 220	4,95	10 856	6,86	-2 636	-24,27
613203000000 LOYER COLSON	9 600	5,78	9 600	6,07	0,00	0,00
613204000000 LOYER SAINT BON PARIS	16 250	9,78	15 719	9,93	531	3,38
613500000000 LOCATION MAT RIEL/V HICULES	349	0,21	2 791	1,76	-2 442	-87,49
613540000000 LOCATION PHOTOCOPIEUR SHARP	3 162	1,90	1 684	1,06	1 478	87,77
615200000000 ENTRETIEN IMMOBILIER	13 848	8,34	10 386	6,56	3 462	33,33
615201000000 ENTRETIEN IMMO. PARIS	674	0,41	708	0,45	-34	-4,79
615500000000 ENTRETIEN R PARATION/BIENS MOBI.	3 665	2,21	11 083	7,00	-7 418	-66,92
615501000000 R PARATIONS ENTRETIEN V HICULES			345	0,22	-345	-100,00
615600000000 MAINTENANCES	9 864	5,94			9 864	NS
616100000000 ASSURANCE MULTIRISQUES	8 688	5,23	8 248	5,21	440	5,33
616101000000 ASSURANCE V HICULES	798	0,48	1 393	0,88	-595	-42,70
616300000000 ASSURANCE EXPOSITIONS	27 020	16,26	32 138	20,31	-5 118	-15,92
617000000000 ETUDES ET RECHERCHES	100	0,06	200	0,13	-100	-49,99
618000000000 SERVICES.EXT/DIVERS	2 438	1,47	350	0,22	2 088	596,57
622100000000 HONORAIRES DIVERS	2 800	1,69	632	0,40	2 168	343,04
622200000000 COMMISSION/VENTES	409	0,25	400	0,25	9	2,25
622600000000 HONORAIRES E.C. H.T.	20 420	12,29	20 417	12,90	3	0,01
622601000000 HONORAIRES ARTS ET STE	17 900	10,77	8 400	5,31	9 500	113,10
622602000000 HONORAIRES ART&ST TTC			18 000	11,37	-18 000	-100,00
622610000000 HONORAIRES TTC	2 997	1,80	4 194	2,65	-1 197	-28,53
622640000000 HONORAIRES CAC	4 500	2,71	8 150	5,15	-3 650	-44,78
622700000000 FRAIS ACTES DIVERS	1 502	0,90	1 595	1,01	-93	-5,82
623100000000 ANNONCES ET INSERTIONS	9 735	5,86	1 274	0,81	8 461	664,13
623110000000 ANNONCES SITE WEB	91	0,05	1 440	0,91	-1 349	-93,67
623600000000 IMPRESSION CAT+IMPRIM S	54 831	33,00	6 904	4,36	47 927	694,19
624800000000 TRANSPORTS OEUVRES TRANGER OU TTC	159 695	96,12	85 846	54,25	73 849	86,02
624801000000 TRANSPORTS OEUVRES HT	35 243	21,21	32 401	20,47	2 842	8,77
624802000000 FRAIS DE DOUANE OEUVRES TRANGER	390	0,23	1 851	1,17	-1 461	-78,92
624803000000 FRAIS DE DOUANE HT	1 744	1,05	1 140	0,72	604	52,98
625100000000 FRAIS DEP GAUTHEROT	6 922	4,17	9 349	5,91	-2 427	-25,95
625102000000 FRAIS DEP TRONCY	2 545	1,53			2 545	NS
625103000000 FRAIS DEP BONY	923	0,56			923	NS
625104000000 FRAIS DEP AUTRES SALARIES	1 814	1,09			1 814	NS
625105000000 FRAIS DEP ART ETSTE	1 056	0,64			1 056	NS
625106000000 D P. COREE REPAS FRANCE			42	0,03	-42	-100,00
625107000000 D P. COREE SNCF FRANCE			645	0,41	-645	-100,00
625109000000 D P. COREE DIVERS FRANCE			76	0,05	-76	-100,00
625420000000 D PLACT/ARTISTES/COMMISSAIRES	23 415	14,09	18 903	11,95	4 512	23,87
625600000000 FRAIS DE MISSIONS HT	101	0,06	433	0,27	-332	-76,66

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
62560100000 FRAIS DE MISSIONS TRANGER	3 137	1,89	627	0,40	2 510	400,32
62570000000 FRAIS DE RECEPTION HT	18 149	10,92	18 499	11,69	-350	-1,88
62610000000 FRAIS POSTAUX TTC	4 913	2,96	3 577	2,26	1 336	37,35
62610100000 FRAIS D'ENVOI HT	7	0,00	7	0,00	0,00	0,00
62630000000 T L PHONE/INTERNET USINE & CHABEUF	4 601	2,77	4 216	2,66	385	9,13
62631100000 FRAIS T L BUREAU PARIS	513	0,31	741	0,47	-228	-30,76
62700000000 FRAIS BANCAIRES	1 754	1,06	2 775	1,75	-1 021	-36,78
62710000000 FRAIS BANCAIRES COR E			54	0,03	-54	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	68 645	41,32	51 633	32,63	17 012	32,95
63110000000 TAXE SUR LES SALAIRES	14 255	8,58	2 092	1,32	12 163	581,41
63120000000 TAXE APPRENTISSAGE	2 497	1,50	1 825	1,15	672	36,82
63130000000 FORMAT PROF.CONTINUE	5 401	3,25	4 067	2,57	1 334	32,80
63410000000 CARTE GRISE FRAIS VEHICULES	347	0,21	415	0,26	-68	-16,38
63512000000 TAXE FONCI RE	33 537	20,19	31 933	20,18	1 604	5,02
63580000000 CFE	12 603	7,59	11 296	7,14	1 307	11,57
63780000000 TAXES DIVERSES	6	0,00	6	0,00	0,00	0,00
Salaires et traitements	372 613	224,27	305 197	192,86	67 416	22,09
64110000000 SALAIRES BRUTS	367 140	220,98	305 904	193,31	61 236	20,02
64111000000 INDEMNITES NON IMPOSABLES			210	0,13	-210	-100,00
64120000000 PROVISION CONGES PAYES	3 173	1,91	-918	-0,57	4 091	445,64
64140000000 INDEMNITES DE RUPTURE	2 300	1,38			2 300	N/S
Charges sociales	141 916	85,42	96 310	60,86	45 606	47,35
64510000000 URSSAF	107 024	64,42	75 334	47,60	31 690	42,07
64550000000 UGRR ARRCO	25 213	15,18	20 710	13,09	4 503	21,74
64550100000 AUDIENS RETRAITE INTERMITTENTS			339	0,21	-339	-100,00
64563000000 CHARGES SOCIALES / PROV CP	316	0,19	-551	-0,34	867	157,35
64580100000 AXA PREVOYANCE	3 375	2,03			3 375	N/S
64580200000 CM ASSURANCE COLLECTIVE	1 573	0,95	2 010	1,27	-437	-21,73
64580300000 AXA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE	5 903	3,55			5 903	N/S
64700000000 CHARGES D JEUNER	9 629	5,80	10 609	6,70	-980	-9,23
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 116	0,67	1 322	0,84	-206	-15,57
64800000000 INDEMNITES DE STAGE	40	0,02	500	0,32	-460	-91,99
64810000000 INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	4 734	2,85	3 764	2,38	970	25,77
64900000000 CICE	-17 007	-10,23	-17 727	-11,19	720	4,06
Dotations aux amortissements sur immobilisations	394 140	237,23	383 724	242,48	10 416	2,71
68112000000 DOTATION AMORTISSEMENTS	394 140	237,23	383 724	242,48	10 416	2,71
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 806	1,14	-1 806	-100,00
68173000000 DEPRECIATION STOCK			1 806	1,14	-1 806	-100,00
Autres charges	8 568	5,16	5 072	3,21	3 496	68,93
65160000000 DROITS D'AUTEUR	8 550	5,15	5 060	3,20	3 490	68,97
65880000000 AUTRES CHARGES DIV.DE GESTION	18	0,01	12	0,01	6	50,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 320 022	794,51	1 601 086	N/S	-281 064	-17,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-772 231	-464,79	-526 811	-332,89	-245 420	-46,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Autres intérêts et produits assimilés	323	0,19	275	0,17	48	17,45
76500000000 ESCOMPES OBTENUS	10	0,01			10	N/S
76800000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	313	0,19	275	0,17	38	13,82
Différences positives de change	22 528	13,56	519	0,33	22 009	N/S
76600000000 GAINS DE CHANGE	22 528	13,56	519	0,33	22 009	N/S
Total des produits financiers (V)	22 851	13,75	794	0,50	22 057	N/S
Intérêts et charges assimilés	3 227	1,94	5 083	3,21	-1 856	-36,50
66116000000 INT R TS D'EMPRUNT	3 227	1,94	4 824	3,05	-1 597	-33,10
66160000000 FRAIS BANCAIRES SUP.			259	0,16	-259	-100,00
Différences négatives de change	582	0,35	170	0,11	412	242,35
66600000000 PERTES DE CHANGE	582	0,35	170	0,11	412	242,35
Total des charges financières (VI)	3 810	2,29	5 254	3,32	-1 444	-27,47
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	19 042	11,46	-4 460	-2,81	23 502	526,95

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-753 189	-453,33	-531 270	-335,71	-221 919	-41,76
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 959	16,83	172 622	109,08	-144 663	-83,79
7718000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 432	12,90	100 500	63,51	-79 068	-78,66
7718100000 DONS	6 528	3,93	72 122	45,58	-65 594	-90,94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	785 430	472,75	371 419	234,71	414 011	111,47
7750000000 PRODUITS CESSIONS L.M.ACTIFS	444 871	267,77	31 350	19,81	413 521	N/S
7770000000 QUOT PART DE SUBV. VIREE AU RESULTAT	340 559	204,98	340 069	214,89	490	0,14
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 434	12,90	13 662	8,63	7 772	56,89
7875100000 REPRISE PROV CHARGES EXCEPTION			1 342	0,85	-1 342	-100,00
7875300000 REPRISE PROVISION DON ETAT	21 434	12,90	12 320	7,79	9 114	73,98
Total des produits exceptionnels (VII)	834 823	502,48	557 703	352,42	277 120	49,69
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136	0,08	1 342	0,85	-1 206	-89,86
6712000000 PENALITES AMENDES	136	0,08	1 342	0,85	-1 206	-89,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	71 434	43,00	12 320	7,79	59 114	479,82
6751000000 VNC IMMO INCORPORELLES	50 000	30,09			50 000	N/S
6752000000 VALEUR NETTE COMPTABLE	21 434	12,90	12 320	7,79	9 114	73,98
Total des charges exceptionnelles (VIII)	71 570	43,08	13 662	8,63	57 908	423,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	763 253	459,40	544 041	343,79	219 212	40,29
Impôts sur les bénéfices (X)	77 412	46,59			77 412	N/S
6950000000 IMPOT SOCIETES	77 412	46,59			77 412	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 405 465	845,94	1 632 772	N/S	-227 307	-13,91
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 472 814	886,48	1 620 002	N/S	-147 188	-9,08
RÉSULTAT NET	-67 348	-40,53	12 770	8,07	-80 118	-627,38
Perte			Bénéfice			

LIASSE FISCALE

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>37 rue de LONGVIC 21000 DIJON</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN	291 643	AO	291 643	
	Constructions AP	7 537 320	AQ	4 730 772	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	87 259	AS	46 639	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 186 513	AU	1 044 148	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV	AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	6 404	BI	6 404		
TOTAL (II) BJ	9 109 139	BK	2 989 533	6 119 606	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	19 083	11 993
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	9 268	9 268
		Autres créances (3) BZ	CA	187 628	187 628
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	89 264	89 264	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	11 963	11 963	
	TOTAL (III) CJ	CK	19 083	310 116	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Pfimes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	9 438 338	1A	3 008 616	6 429 722	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 261 262...)	DA	261 262		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(67 348)		
	Subventions d'investissement	DJ	4 273 610		
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (II)	DL	4 467 523			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	737 675		
	TOTAL (III)	DR	737 675		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	144 924		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	390 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 809		
	Dettes fiscales et sociales	DY	158 227		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	92 200		
Compte régul.	EB	311 363			
TOTAL (IV)	EC	1 224 523			
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 429 722			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 102 022			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 357	FB	9 357		
	Production vendue	}	FD		FE		
			FG	156 785	FH	156 785	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	166 142	FK	166 142		
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	356 089	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	24 574	
	Autres produits (1) (11)				FQ	986	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	547 791
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	30 020	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 437)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4 907	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	306 650	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	68 645	
	Salaires et traitements *				FY	372 613	
	Charges sociales (10)				FZ	141 916	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	394 140
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *	dotations aux provisions		GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	8 568
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	1 320 022	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GG	(772 231)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	323	
	Différences positives de change				GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	22 528	
Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP	22 851	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ		
	Différences négatives de change				GR	3 227	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	582	
	Total des charges financières (VI)					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	3 810	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	19 042	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(753 189)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	27 959	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	785 430	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	21 434	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	834 823	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	136	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	71 434	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	71 570	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	763 253
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	77 412	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 405 465
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 472 814
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(67 348)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	20 018
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	500
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	8 550
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				21 432	
DONS				6 528	
PRODUITS DE CESSIION D ACTIFS				444 871	
REPRISE DE SUBVENTION D INVESTISSEMENTS				340 559	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

SABE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	50 000	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG	291 643	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	7 537 320	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
		Dont Composants M3	KS	58 988	KT	KU	28 272
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KV	367 232	KW	KX	42 475
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	34 180	KZ	LA	9 000
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	LB	21 389	LC	LD	6 639
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	759 109	LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI	LJ		
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL	LM		
	Avances et acomptes	LN	9 069 861	LO	LP	86 386	
	TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	SG		SM	ST		
	Autres participations	SU		SV	SW		
	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	6 404	IU	IV		
	TOTAL IV	LQ	6 404	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	9 126 265	ØH	ØJ	86 386		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	50 000	LV	IX
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	291 643
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	7 537 320
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	
	Inst. gales, agenct. et am. des constructions			IS	MG	MH	
				IT	MJ	MK	87 259
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers		IU	MM	MN	391 462
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	35 110
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	22 266	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	737 675	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		
Avances et acomptes		NC	ND	NE			
TOTAL III		IY	53 512	NG	NH	9 102 735	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	6 404	2G
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	6 404	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	103 512	ØK	ØL	9 109 139	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>LE COIN DU MIROIR</u>								Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL I		PE		PF		PG			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			Sur sol propre		PM		PN		PO			
			Sur sol d'autrui		PR		PS		PT			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF			
			Matériel de transport		QH		QI		QJ			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobiliations amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres				Colonne 5 Mode dégressif
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
Autres immob. incorpo- relles TOTAL II		M7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	759 109	5X	21 434	5Y	737 675
	TOTAL II	5Z	759 109	TV	21 434	TX	737 675
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	23 639	6P	4 556	6S	19 083
	Sur comptes clients	6T		6U		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		7A	
	TOTAL III	7B	23 639	TY	4 556	UA	19 083
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	782 748	UB	25 990	UD	756 758
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	4 556			
	- financières		UG				
	- exceptionnelles		UJ	21 434			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	6 404	UV	UW	6 404
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	9 268	9 268		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	31 200	31 200	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	28 000	28 000	
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	128 429	128 429		
	Charges constatées d'avance		VS	11 963	11 963		
	TOTAUX		VT	215 263	208 859	VV	6 404
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	144 924	22 423	93 836	28 665
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	390 000	390 000			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	127 809	127 809			
Personnel et comptes rattachés		8C	29 966	29 966			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 743	42 743			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	60 405	60 405		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 875	1 875		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 237	23 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	92 200	92 200			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	311 363	311 363			
TOTAUX		VY	1 224 523	1 102 022	93 836	28 665	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 392	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables - janvier 2019

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LE COIN DU MIROIR		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/12/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	XW 136	
	Amendes et pénalités		WJ	136	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7 77 412	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 311 363		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
						TOTAL I			
						WR 388 911			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS 67 348	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 bisdecies)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 dodecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		Z1	XG 17 007	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI 304 556			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL 10 384			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 294 172			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>LE COIN DU MIROIR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	10 384	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	10 384	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	40 833	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	12 770		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	ØF	12 770		Report à nouveau		ZG		12 770					
										TOTAL II				
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	(212 492)		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 38 215										XQ	38 565		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	50 529		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	430 049		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	306 650		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	68 645		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	68 645		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	19 639		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	91 906		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *										ØB	378 249		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
											Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
											Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR						Néant <input type="checkbox"/>			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE									
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)			
I - Immobilisations*	1	Droit au bail que	50 000			50 000			
	2	Travaux usine	18 245		18 245				
	3	Mat riel de trans	8 070		8 070				
	4	Mat riel informat	1 830		1 830				
	5	Mat riel informat	2 972		2 972				
	6	Mat. inform. doha	961		961				
	7	Oeuvres acquises	10 718			10 718			
	8	Oeuvres acquises	10 716			10 716			
	9								
	10								
	11								
	12								
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)	
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1		(50 000)	(50 000)					
	2								
	3	1 680		1 680	1 680				
	4								
	5								
	6								
	7	147 730		137 012	137 012				
	8	295 461		284 745	284 745				
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)				373 437				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)					(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies 1^{er}</i> et <i>1^{quater}</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> <i>1^{er}</i> et <i>1^{quater}</i> du CGI)	N - 4			
		N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR Néant *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷. Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶. Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❷.	
---	---	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N 1 N 2 N 3 N 4 N 5 N 6 N 7 N 8 N 9 N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H ❻
	À 19 %, 16,5% ❷ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	À 15 % ou à 16,5 % ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N 1 N 2 N 3 N 4 N 5 N 6 N 7 N 8 N 9 N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: LE COIN DU MIROIR		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012018 et clos le: 31122018		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	11,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	166 142
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	500
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	166 642
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	486
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	356 089
Variation positive des stocks		OD	7 437
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	364 012
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	449 204
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	349
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	8 568
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	458 121
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	72 533
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	72 533
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	166 642
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		EY	11,00
Période de référence		HX	
Date de cessation		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8
		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
		HR	/ / / / / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables janvier 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE COIN DU MIROIR

ADRESSE (voie) 37 rue de LONGVIC

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2019

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE COIN DU MIROIR

ADRESSE (voie) 37 rue de LONGVIC

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON


NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019	
 République Française			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01012018		et clos le 31122018	
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
LE COIN DU MIROIR 37 rue de LONGVIC 21000 DIJON			
SIRET 3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0		Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Activités de soutien au spectacle vivant	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	
Bénéfice imposable à 28%		256 052	
Bénéfice imposable à 15%		38 120	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			
OUI <input checked="" type="checkbox"/>		NON <input type="checkbox"/>	
Si oui, indication du logiciel utilisé		sage 30	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDIT GESTION CONSEIL SA 28 rue de la Redoute 21850 SAINT-APOLLINAIRE			
Tél: 03.80.63.03.00		Tél:	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	
(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 03052019	
		Lieu: DIJON	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président	
		Signature: Virginie VUILLAUME	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065 bis-SD			
<i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i>					2019			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD								
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e	
							f	
							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL T imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVL T réalisée au cours de l'exercice				
				MVL T restant à reporter				


 Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise LE COIN DU MIROIR

du _____

Adresse 37 rue de LONGVIC 21000 DIJON

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	Franck GAUTHEROT, directeur				17 rue du Palais 21000 DIJON			
2	Eric IRONCY, Directeur				17 rue du Palais 21000 DIJON			
3	Irène BONY, Secrétaire générale				1 rue Claude Bouchu 21000 DIJON			
4	Catherine BONNNOITE, chargée de mission				55 rue Saumaise 21000 DIJON			
5	Géraldine MINET, chargée d'exposition				79 rue Chabot CHarny 21000 DIJON			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES APPARENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	44 542			44 542	6 922			51 464
2	44 527			44 527	2 544			47 071
3	39 475			39 475	923			40 398
4	37 168			37 168				37 168
5	32 759			32 759				32 759
6								
7								
8								
9								
10								
**	198 471			198 471	10 389			208 860

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		18 149
Total		18 149

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	227 009	- de l'exercice . 2018 . . 10	304 556
- de l'exercice précédent 10	18 499	- de l'exercice précédent 10	12 770
Nom et qualité du signataire	Virginie VUILLAUME Président	À DIJON _____, le 03/05/2019	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		17 007	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		283 443	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	



FRANCE DÉFI. AVEC VOUS



En tant que membre de France Défi, premier groupement français d'experts-comptables indépendants, notre conception du métier est simple : **AGIR AUJOURD'HUI, RÉUSSIR DEMAIN.** Avec nos clients et pour nos clients.

Aujourd'hui, nous sommes partie prenante dans le développement quotidien de plus de 80 000 PME.

Voilà pourquoi, nous nous engageons avec force en promulguant **LE PACTE DES ENTREPRENEURS** pour construire et développer avec vous une relation de confiance et mener des projets conquérants.

www.le-pacte-des-entrepreneurs.fr



PRÉPARER

TOUS VOS AVENIRS, PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Vous êtes une femme ou un homme avant d'être un entrepreneur. Pour relever vos défis, construire vos succès et réussir votre avenir, nous prenons quatre engagements :

- Être à vos côtés, de la création à la transmission de l'entreprise, avec une présence continue et le recours à des experts
- Contribuer à l'amélioration de votre stratégie professionnelle
- Adapter votre situation aux évolutions des réformes législatives
- Prendre en compte les événements de votre vie et vous délivrer un conseil indépendant et sur-mesure



ACCOMPAGNER

DÈS QUE C'EST NÉCESSAIRE

Votre vie de dirigeant est rythmée par des défis sans cesse différents et parfois complexes. Nous prenons quatre engagements :

- Vous donner accès à des outils de pilotage fonctionnels
- Rechercher les meilleures solutions financières et vous appuyer pour les négocier
- Favoriser vos intérêts auprès des administrations
- Analyser la situation de vos concurrents



CONSEILLER

POUR CROÎTRE DURABLEMENT

Une entreprise doit gagner de l'argent pour assurer son indépendance et sa pérennité. Nos quatre engagements vous permettent de renforcer vos performances pour réaliser tous vos défis :

- Anticiper les étapes clefs de votre entreprise en évaluant l'impact de chaque scénario
- Vous aider à arbitrer vos choix d'investissement
- Intégrer les dimensions sociales et environnementales et en faire vos nouveaux leviers de croissance
- Mesurer votre rentabilité et vous permettre de l'améliorer



TROUVER

VOS MARGES DE PROGRÈS

L'innovation est un moyen nécessaire pour mener avec succès chacun de vos défis. Nous croyons à l'innovation efficiente et nous prenons quatre engagements :

- Identifier les indicateurs de votre activité et définir les pistes d'optimisation
- Déployer des solutions humaines et techniques nouvelles
- Améliorer votre organisation administrative, juridique, sociale et fiscale
- Vous donner les moyens de mieux gérer votre trésorerie



ENTREtenir

UNE RELATION DE CONFIANCE

Vous êtes un entrepreneur, nous aussi. Nous partageons vos défis et vous pouvez compter sur la constance de nos engagements pour :

- Vous rencontrer afin d'aborder vos enjeux professionnels et personnels
- Vous restituer par écrit nos principaux entretiens et les prolonger par des actions appropriées
- Vous proposer un cadre d'intervention simple et clairement défini
- Vous donner accès à toutes les expertises des partenaires du groupement France Défi

LES SITES

DIJON 28, rue de la Redoute - 21850 Saint-Apollinaire – Tél. 03 80 63 03 00 – Fax 03 80 73 03 50
DIJON (adresse postale) B.P. 37913 – 21079 Dijon Cedex
SAULIEU 15, rue de la Foire - 21210 Saulieu – Tél. 03 80 63 03 00 – Fax 03 80 73 03 72
CORGOLAIN Rue des Maisons Rouges - 21700 Corgolain – Tél. 03 80 63 03 00 – Fax 03 80 73 03 73
DOLE (DELFI CONSEIL) 7, rue Joseph Thoret - 39100 Dole – Tél. 03 84 79 08 55 – Fax 03 84 72 80 24